

instituto de arte contemporânea

SALON DE MAI
8, rue Victorien-Sardou
PARIS-16^e

MAI 1991

SALON DE MAI

COMITE DIRECTEUR :

MM. ADAM, ALECHINSKY, BUSSE, CESAR, COURTIN, COUTAUD, COUTURIER, DAYEZ, DELAHAYE, D'ESPRIERE, DODEIGNE, ETIENNE-MARTIN, GILI, GILLET, LABISSE, LOBO, MAR HAND, MESSAGIER, PIGNON, REBEYROLLE, SINGIER, STAHLY, VIEILLARD. Secrétaire du Comité : YVON TAILLANDIER

Président : GASTON DIEHL

Secrétaire générale : JACQUELINE SELZ

Paris, le 1^{er} mars 1961.

Cher Ami,

Le Comité du SALON DE MAI serait heureux de vous compter parmi les exposants du XVII^e SALON DE MAI. Le Salon aura lieu du samedi 6 mai au dimanche 28 mai inclus, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson. Vernissage le samedi 6 mai, à 15 h. (Pré-vernissage le samedi 6 mai, de 11 h. à 12 h. 30).

Recevez, Cher Ami, nos remerciements et notre meilleur souvenir.

LE COMITE.

Gravure : UNE.

Format : La surface ne doit pas dépasser, encadrement compris, 50 cm x 65 cm.

Frais de participation.

15 NF par exposant. **Les œuvres ne seront acceptées lors du dépôt que si les frais de participation ont été réglés auparavant** soit par chèque bancaire, soit au compte chèque postal SALON DE MAI, 8, rue Victorien-Sardou, Paris - 16^e, C. C. P. 4.630-63 Paris.

TRES IMPORTANT : Notice.

Pour figurer dans le catalogue, veuillez renvoyer sans faute la notice ci-jointe, entièrement et lisiblement remplie, **avant le 1^{er} avril.**

Dépôt des œuvres.

Elles doivent être déposées au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson,

le mardi 2 mai, de 9 h. à 18 h. sans interruption.

Les œuvres apportées ultérieurement ne seront pas admises.

Certificat de dépôt.

Vous trouverez ci-joint un certificat de dépôt qui devra être rempli et présenté par vous au moment du dépôt des œuvres ; il recevra le cachet du Salon et vous servira de reçu.

Vous devez le conserver pendant toute la durée de l'exposition et le remettre au Secrétaire au moment du retrait des œuvres.

Retrait des œuvres.

Le lundi 29 mai, de 9 h. 30 à 17 h. 30 et le mardi 30 mai, de 9 h. 30 à 12 h, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson. (Voir le certificat de dépôt.)

instituto de arte contemporânea

77 57

5877V